

Saïd Boualam est né le 2 octobre 1906 à Souk Ahras, dans le département de Bône. Il appartient à une ancienne famille de notables de la tribu arabo-berbère des Beni Boudouane. Enfant de troupe à Saint-Hippolyte-du-Fort et à Montreuil de 1919 à 1924, il devient officier dans l'armée française, au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il atteint le grade de capitaine. Il est promu commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire et reçoit la croix de guerre, la croix du combattant et la croix de la valeur militaire.

Bachaga de l'Ouarsenis, il devient responsable de la harka de la région en juillet 1956. À partir de février/mars 1962 sous la responsabilité de l'ex-colonel Jean Gardes, membre dirigeant de l'OAS, il forme un maquis dans l'Ouarsenis, « *mais les maigres troupes activistes sont vite anéanties par les soldats français* ». Durant les combats contre le FLN, il perd dix-sept membres de sa famille, dont un de ses fils, Abdelkader.

En 1945, il devient « *caïd* » du douar des Beni Boudouane, il est nommé « *agha* » en 1955 et « *bachaga* » en 1956. En mai 1958, Saïd Boualam se rallie au général de Gaulle. Il est élu député de la 5<sup>e</sup> circonscription d'Algérie le 30 novembre 1958, celle d'Orléansville (actuelle Chlef), sur la liste de l'Union nationale pour l'intégration et le renouveau (UNIR). Il est élu vice-président de l'Assemblée nationale. Il siège au sein du groupe des élus de la « *Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara* » (EAS), puis du « *Regroupement national pour l'unité de la République* » à partir de 1960.

En 1959, il est élu maire de la commune de Beni Boudouane et conseiller général du département d'Orléansville. Il est l'objet d'une tentative d'assassinat le 26 septembre 1959, à Orléansville.

Le 16 juin 1960, il préside à la création du Front Algérie française (FAF), qui regroupe très vite 500 000 adhérents dont 200 000 musulmans pour finir à 1 million avant sa dissolution par les autorités en décembre.

Il s'éloigne peu à peu du gaullisme et ne prend pas part au vote sur la déclaration de politique générale de Michel Debré le 15 octobre 1959. Le 4 février 1960, il vote contre le projet attribuant des pouvoirs spéciaux au gouvernement et s'oppose à la modification de la Constitution le 11 mai 1960. Il est démis de son mandat à l'indépendance algérienne, le 3 juillet 1962.

Rapatrié d'Algérie le 18 mai 1962, avec 67 membres proches de sa famille, il se retire en Camargue, à Mas-Thibert, à 18 km d'Arles, où l'État français lui a attribué le domaine agricole du « *Mas Fondu* ».

Il préside alors le Front national des rapatriés français de confession islamique (FNRFCI). À ce titre, il est nommé à la Commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans en 1979. Il meurt le 8 février 1982.

En 2010, une stèle est inaugurée à la cité du Mazet à Mas-Thibert (Arles), en l'honneur du Bachaga. En 2013, une deuxième stèle est érigée au Sanctuaire Notre-Dame-de-Santa-Cruz à

Nîmes.

*« Quand les Français débarquèrent sur nos côtes, le mot Algérie n’existait pas. Notre histoire commence en 1845 comme celle de la France, en tant que peuple, a commencé avec les Capétiens. 1830, en cette terre d’Afrique du Nord, c’est le chaos, deux millions d’esclaves rançonnés par les pillards ou les féodaux, rongés par la syphilis, le trachome, le choléra, la malaria ; des déserts, des marais pestilentiels, plus rien de ce qui avait été la paix romaine. »*

- **Commandeur de la Légion d’honneur**
- **Croix de guerre 39-45 (2 citations)**
- **Croix du combattant**
- **Croix de la valeur militaire**